

Image not found or type unknown



Beaux enfants majeurs

Par **Occ**, le **05/02/2019** à **14:34**

Étant marié en séparation de biens

Ma belle fille est venue habiter chez nous sans mon consentement , elle est majeure, Puis je l1 mettre dehors en raison de son comportement de profiteur, elle ne fait rien et ne paie rien mais consomme bien ...

Quand aux autres beaux enfants quels sont leurs droits , ils disposent de revenus mais pareil ils consomment mais ne font rien ...ni ne paient rien